ADRESSE AUX PROVINCES, OU EXAMEN DES OPÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ils n'ont rien respecté, & ils veulent qu'on les respecte.

1789.

ADRESSE AUX PROVINCES.

MESSIEURS,

Tous vos Députés vous assurent deux fois par semaine, qu'ils sont les régénérateurs de la France ; que vous devez à leurs soins le bonheur dont vous jouissez, & celui qui vous attend ; cependant les sages gémissent, & pas un ne daigne vous instruire ; écoutez une voix plus courageuse qui vient vous parler le langage de la vérité, & vous peindre les hommes que vous avez honorés de votre choix.

Vous aviez dit à vos Députés : rétablissez les finances ; assurez les propriétés des citoyens contre la déprédation du fisc, & leur liberté contre les ordres arbitraires. Vos idées étoient simples & justes. Vous connoissiez les maux qui vous affligeoient ; vous en indiquiez le remede ; heureux si vos Députés avoient pu croire que leur sagesse ne surpassoit pas la vôtre, & que le malheureux qui souffre est toujours le plus habile à indiquer ses maux !

Ainsi, pour les finances, vous aviez ordonné de combler le déficit par des économies, par des améliorations, & même par des impôts. Vous étiez loin de penser alors que ce déficit ne fut que de 56 millions ; vous deviez donc croire que cette plaie seroit facilement guérie, puisqu'en la supposant bien plus profonde, vous en aviez indiqué les remedes certains.

En effet, le Roi proposoit, sur sa maison, une réduction de douze millions, qui la laissoit encore

la plus brillante cour de l'Europe, ci. . . . . 12,000,000 liv.

La maison de Monsieur, pouvoit être réduite à quinze cent mille livres, & la même somme donnée à M. le comte d'Artois, laissoit une bonification de plus de trois millions, ci. 3,000,000

Tout le monde indiquoit sur les domaines engagés, une opération de dix millions; il suffisoit de sanctionner aux engagistes actuels, la jouissance de ces domaines pendant quarante ans, ci. 10,000,000

On pouvoit bonifier plus de huit millions sur la perception des impôts, ci. 8,000,000

Le clergé pouvoit se charger d'une somme de huit millions employée annuellement à des œuvres pies, & indiquée dans le discours d'ouverture de M. Necker, ci. 8,000,000

La ville de Paris se seroit chargée de l'entretien du pavé, des lanternes, des spectacles, en détruisant à son profit, l'exemption des droits d'entrée pour certains particuliers: c'étoit une bonification de douze cent mille livres, ci. 1,200,000

La taille des nobles & du clergé étoit évaluée à plus de huit millions, & leur vingtieme à plus de douze, ci. 20,000,000

La capitation du clergé qui n'en paie point, celle de la no-

bleſſe qui en paie ſi peu, celle des privilégiés, qui obtiennent toujours des indemnités, offroit un bénéfice de trois millions, ci. . . . . 3,000,000 liv.

On pouvoit ôter deux millions des penſions exceſſives, ci. 2,000,000

On pouvoit bonifier quinze millions ſur la guerre, ci. . . 15,000,000

Voilà quatre-vingt millions que la voix publique offroit, pour ainſi dire, à vos finances, c'eſt-à-dire, le déficit comblé, tel qu'il étoit du moins à l'ouverture de votre aſſemblée, & vingt-quatre millions au-delà.

Si on eût alors ouvert un emprunt de trois cents millions, à quatre pour cent, il eût été certainement rempli, puiſque l'Angleterre, la Hollande, & même en France, les corps & les pays d'états, empruntent à ce même prix; ces trois cents millions employés à racheter les emprunts onéreux, donnoient encore une bonification de plus de ſept millions, ci. 7,000,000

Vous étiez donc alors avec un excédent de plus de trente millions de revenu, & cependant vous n'aviez point augmenté les charmes du peuple, puiſque vous n'exigiez que des contributions proportionnelles des riches qui s'y étoient ſouſtraits.

Alors en appliquant une ſomme annuelle de vingt millions en rembourſemens, vous faiſiez la loi à tous les capitaliſtes; vous ouvriez un emprunt perpétuel pour reconſtruire à quatre ce qui étoit à cinq

pour cent; & en ajoutant toujours à la caiſſe d'amortiſſement, les bénéfices faits par ces nouvelles conſtitutions, nous aurions vu la dette s'éteindre bientôt, & l'argent à trois & peut-être à deux & demi pour cent, comme en Hollande. Jamais empire n'auroit vu ſes finances dans une plus heureuſe poſition.

Il reſtoit encore une ſomme annuelle de dix millions, qu'il auroit fallu conſacrer aux rembourſemens ſuſpendus par l'archevêque de Sens. Ce n'étoit pas ſans doute remplir toute juſtice, puiſqu'ils étoient bien plus conſidérables; mais c'étoit faire pour ces capitaliſtes plus qu'ils n'eſpéroient; d'ailleurs, un grand nombre eût certainement replacé ſes fonds, & en autoriſant encore cette caiſſe à ouvrir des emprunts à plus bas intérêts, les amortiſſemens euſſent été plus rapides.

Le ſort de la gabelle & des aides étoit encore fixé par vos mandats; il falloit en laiſſer l'adminiſtration aux provinces qui les auroient conſervé ou converti en d'autres impôts; & en les appliquant à l'acquittement des rentes viageres, ils euſſent diminué chaque année, & cette certitude en eût rendu le fardeau très-ſupportable aux peuples.

Voilà donc ce qu'on pouvoit faire, ce que vous aviez ordonné qu'on fît pour vos finances, & voici maintenant ce qu'a fait l'aſſemblée nationale.

On a propoſé & décrété la juſtice gratuite, c'eſt-à-dire, une augmentation annuelle de plus de cinquante-un millions d'impôts; car cette opération ſuppoſe un rembourſement de plus de huit cent millions, dont l'intérêt eſt de quarante millions, & comme on ne payoit pour les charges de magiſtrature, qu'une ſomme de treize millions, voilà bien vingt-ſept millions d'augmentation.

Ce n'eſt pas tout; il faut détruire les droits du Roi ſur les arrêts & les actes de procédure; car tous les plaideurs ſavent qu'ils ſont bien plus chers que

les épices : c'eſt pour le fiſc une perte de 14 millions.

Il faut enſuite aſſurer des appointemens aux magiſtrats. Quelques foibles qu'on les ſuppoſe, on doit au moins les évaluer à 10 millions (1). Voilà donc en totalité une opération qui coûtera à l'état une impoſition annuelle de 51 millions ; & cependant, en rendant la juſtice gratuite, on laiſſe les frais les plus onéreux, ceux des procureurs, des avocats, des témoins & des experts.

Les droits de centieme denier, de marc d'or ſur les offices ; ces deux impôts qui n'atteignent point le peuple, ſont encore détruits par la juſtice gratuite.

L'abolition du régime féodal anéantit la plus grande partie des bénéfices qu'on pouvoit faire ſur les engagiſtes des domaines du Roi.

Les municipalités & les gardes bourgeoiſes ſont devenus un objet très-diſpendieux qui conſommera plus que le produit des droits d'octroi.

Le clergé eſt tellement réduit, que loin de bonifier ſur ce corps, il faudra certainement une impoſition pour le ſervice divin.

La deſtruction des droits ſeigneuriaux annuelle, pour ainſi dire, les augmentations d'impôt qu'on pouvoit demander aux ſeigneurs.

La déſertion de la plus grande partie de l'armée, le gaſpillage d'armes, des chevaux, d'habits uniformes, fait par les déſerteurs, compenſe pour long temps les bonications qu'on pouvoir faire ſur le militaire.

La ſeule déſertion du régiment des Gardes exige un rembourſement de 8 millions, & , ce qu'on ne croira jamais, la ville de Paris a donné 1,200,000 livres aux Gardes-Françoiſes.

Cette armée de déſerteurs qui s'étoit jetée dans

---

(1) Il y aura 80 cours ſupérieures.

Paris coûtoit 17,000 livres par jour pendant près de deux mois.

La nouvelle municipalité établie dans cette ville ne procure du pain qu'avec des frais énormes. On envoie moudre à douze lieues ; on établit des moulins à bras, où huit hommes, à 30 ſ. par jour, ne peuvent moudre que trois ſeptiers de grains. En un mot, la totalité des entrées ſuffit à peine aux frais de cette nouvelle adminiſtration (1).

La ville de Paris s'eſt encore emparée du produit de la poſte aux lettres ; car le déſordre conſomme tout. Dira-t-on que l'aſſemblée nationale n'eſt pas coupable de ce déſordre ? Mais n'eſt-il pas la ſuite du ſoulevement de Paris ; & n'eſt-ce pas elle qui l'a produit ? Les principaux auteurs ne ſont-ils pas dans l'aſſemblée ? N'a-t-elle pas fait en petit, dans toutes les villes du royaume, ce qu'elle a fait en grand dans la capitale ? N'eſt-ce pas elle qui a approuvé le peuple, lorſqu'il a forcé les priſons des Gardes-Françoiſes ? N'eſt-ce pas elle qui a crié aux armes, ſous prétexte qu'on vouloit l'égorger, qui a répandu ces contes abſurdes, qu'on avoit mandé des canonniers pour tirer ſur les députés à boulets rouges, qu'on avoit mis des barils de poudre ſous la ſalle ? Que ſais-je ! Tous les moyens les plus odieux ont été employés pour abuſer le peuple ; les couriers dans les provinces, la nouvelle des brigands ; tout le royaume, Paris à la tête, ne s'eſt révolté que pour elle, par elle, avec elle ; & on ne lui demanderoit pas compte de cette révolte ! Elle a tout vu & tout approuvé ; elle a refuſé de ſeconder M. Necker lorſqu'il cherchoit à rétablir le calme ; elle a dit qu'elle n'étoit forte que par la ſédition du peuple ; elle a avili le Roi ; elle a donné l'exemple des proſcriptions ; elle a produit, elle a fomenté,

---

(1) C'eſt une perte pour le fiſc de 35 millions par an.

elle fomente encore la ſédition ; & lorſque cette ſédition cauſe tous nos malheurs, elle n'en ſeroit pas coupable !

Les inquiétudes données à tous les citoyens ont cauſé des émigrations infinies qui ont prodigieuſement diminué le produit des impôts ſur les conſommations (1).

Le déſordre des finances a rendu impoſſible toute converſion avantageuſe des rentes, car il eſt notoire qu'on porte en pays étranger l'or & de l'argent en nature, & on peut ſe flatter ſi peu d'emprunter à quatre pour cent, que le dernier emprunt, qui, par la facilité de donner la moitié en papier, offroit un placement à ſix pour cent, n'a pas pu ſe remplir.

« Les banqueroutes ſe multiplient à l'infini, perſonne ne vend, on a contremandé toutes les demandes faites aux manufactures de Lyon ; le fiſc perd tous les droits que ces marchandiſes acquittoient. »

La contrebande qui a approviſionné de tabac

---

(1) Ainſi des inſultes faites à madame l'Infantado, qui conſommoit en France, environ 800,000 livres, dont plus de la moitié appartenoit aux pauvres, viennent de lui faire quitter le royaume, & l'ont ramenée dans ſa patrie. Il eſt public qu'on ne compte plus à Paris que trois Anglois. La conſommation de cette ville eſt diminuée de plus de 400 bœufs par ſemaine. Qu'on ſe rappelle en effet la quantité de fortunes immenſes qui ſe conſommeront aujourd'hui chez l'étranger. M. le comte d'Artois, madame la comteſſe d'Artois, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, madame la princeſſe Louiſe de Condé, la ſuite immenſe de ces princes ; M. le baron de Breteuil & toute ſa famille, M. le maréchal de Broglie, M. le prince de Lambeſc, M. le prince de Vaudemont, M. le préſident d'Aligre, M. le prince de Monaco, madame de Polignac, M. le duc de Luxembourg, M. le comte d'Eſcars, M. de Villedeuil, M. de Barentin, &c... En un mot, il n'y a pas de jour où l'hôtel-de-ville de Paris n'ait ſigné plus de deux cents paſſeports : & ſoyez étonnés de la diminution des conſommations de la rareté du numéraire & du nombre infini de pauvres.

presque toutes les provinces du royaume a diminué pour long-temps les produits de cette ferme.

« La gabelle & les aides sont détruites par-tout. Les provinces qui y étoient soumises, ont acheté au plus bas prix leur sel, & elles en sont fournies pour longues années. On ne sauroit se flatter de remplacer ces impositions dans un temps où le commerce est mort, où les capitalistes envoient leurs fonds en Angleterre, où tous les riches fuient en pays étranger, & où le peuple étant sur le point de manquer de travail, sollicite des secours au lieu de pouvoir en offrir. »

La destruction de l'autorité royale a fait armer le peuple & a désarmé la force publique. Les impôts ne se paieront donc pas? Car celui qui paie est armé, & celui qui fait payer ne l'est pas.

Les frais de l'assemblée coûtent déjà plus de cinq millions.

Les colonies ne veulent plus être soumises à recevoir la morue & les farines des mains de la métropole; ainsi voilà deux branches immenses de commerce détruites, & par conséquent des pertes pour le trésor royal.

L'ordre de Malte, si nécessaire à notre commerce du Levant, déclare qu'il ne peut plus rester attaché à la France, si on ne lui rend pas ses dîmes.

Voici donc les opérations de l'assemblée nationale pour le rétablissement de nos finances. L'homme le moins versé dans la connoissance de nos affaires & du crédit, auroit trouvé une bonification de plus de cent millions, & l'assemblée, en soulevant le peuple, a rendu très-difficile, & dans plusieurs provinces impossible, la perception ordinaire des impôts; elle a annullé, en corrompant les troupes, les bonifications qu'on pouvoit faire sur la guerre; elle a empêché toute conversion des intérêts onéreux. Elle n'a pas pu faire remplir un emprunt à cinq pour

cent, & pas même à ſix. Elle a fait déſerter tous les étrangers & fuir hors de leur pays les plus riches conſommateurs du royaume ; elle a conſommé par ſes milices bourgeoiſes la totalité du produit des octrois ; elle a prodigieuſement diminué le produit des entrées de Paris, & fait conſommer le reſte par la nouvelle municipalité qu'elle a établie ; elle a entiérement détruit le commerce, cette branche la plus productive des impoſitions ; elle a fait ſortir le numéraire du royaume, au point qu'il manque ſur la place. Elle a rendu néceſſaire une augmentation d'impôt de ſix millions par ſon fameux arrêté de la juſtice gratuite ; elle a preſque néceſſité la banqueroute, ou du moins la ſuppreſſion des paiemens, & ſon génie n'a vu d'autre reſſource que le déſaſtreux expédient de la fonte de l'argenterie, qui a tant déshonoré M. Silhouette, mais celui d'impoſer ſur tous les citoyens l'énorme contribution du quart de leurs revenus ; & comment la payer cette énorme contribution ? Quoi ! dans la deſtruction de toutes les fortunes, lorſque le peuple a été ruiné par l'hiver le plus cruel & la cherté la plus exceſſive des grains, lorſque les ſeigneurs voient leurs droits détruits, & une partie de leurs châteaux brûlés, lorſque le clergé ne ſait plus ce qu'il poſſede, c'eſt alors qu'on propoſe une impoſition plus forte que la taille & les vingtiemes ! Je le demande, étoit-ce là vos ordres, ou quels hommes avez-vous honoré de votre confiance !

Mais peut-être avez-vous cru que cette demande exorbitante ne vous avoit été faite qu'après avoir recherché toutes les améliorations poſſibles, qu'après avoir examiné les états de recette & dépenſe, qu'après s'être aſſuré du moins que c'étoit à la fois l'unique & le certain remede de tous les maux. Apprenez ce que les générations futures auront peine à croire ; l'aſſemblée n'avoit rien vu, rien examiné ; pas un ſeul état n'avoit été mis ſous

ſes yeux, de maniere qu'en vous demandant ce redoutable impôt, aucun de vos députés ne peut vous certifier qu'il ſuffira à nos beſoins; pas un ne ſait ſi cette ignominieuſe reſſource de la vaiſſelle qui montre aux nations étrangeres le dernier état de la détreſſe, peut rétablir les affaires. Que dis-je? l'aſſemblée a même défendu toute diſcuſſion ſur la demande de cet impôt; & parce que M. de Mirabeau eſpere perdre M. Necker, ſi ce plan ne réuſſit pas, il a fallu l'adopter ſans examen. Quel deſpotiſme plus violent a été jamais exercé ſur vos fortunes, & quel miniſtre auroit oſé demander cette immenſe contribution ſans en conſtater la néceſſité?

Voilà comment vos députés ont exécutés vos ordres pour le rétabliſſement des finances, & voici comment ils ont conſervé aux propriétés le reſpect dont vous leur aviez fait une loi ſi préciſe.

PROPRIÉTÉ.

Vous appelliez une propriété tout ce qu'on avoit acquis ſous la ſauve-garde des lois; cependant on détruit le fief que vous poſſédiez à ce titre; vous croyez l'état de votre fils aſſuré par ſon bénéfice, on le lui enleve. Vous aviez un office de magiſtrature; c'étoit à la fois votre fortune & votre exiſtence; vos concitoyens ſe louoient de votre intégrité, de votre exactitude, & cette place acquiſe & méritée, il faut la perdre: car dans le déſordre de nos finances, vous ne vous flattez pas d'être rembourſé, & cependant vous ne pourrez la vendre, puiſque perſonne ne voudroit l'acheter.

Votre fortune étoit en droits ſeigneuriaux, & ils ſont détruits, car il ſuffit à vos redevables de vous dire qu'ils ſont un reſte ou un remplacement de ſervitude. Quelle propriété ſera donc ſacrée

aujourd'hui, ſi toutes les loix ſont annullées, ſi les obligations les moins conteſtées ſont détruites ; ſi des députés, envoyés pour ſanctionner tous les droits, ont celui de les violer tous ?

Juſqu'à préſent, lorſqu'on attaquoit vos propriétés, les cours faiſoient au moins entendre vos remontrances, & voilà une aſſemblée qui dépouille tous les citoyens & n'en ſouffre aucune ; qui ne permet pas même au Roi d'en faire ; qui défend au pere du peuple de veiller pour ſes enfans, & qui le force de ſanctionner en aveugle des principes deſtructeurs de leurs fortunes & de leurs droits.

Vous aviez demandé que la nobleſſe payât comme les autres citoyens, elle y conſent ; elle l'offre avec plaiſir, & on la dépouille.

Vous demandiez que vos ſeigneurs habitaſſent leurs terres pour les enrichir, voilà qu'on les en éloigne, en détruiſant toutes les ſeigneuries.

Vous demandiez des réglemens ſur les dîmes, & on les enleve au clergé.

Vous vouliez qu'on rendît utiles les religieax en les employant à l'éducation publique, & on les chaſſe ; leurs richeſſes étoient une véritable propriété pour les lieux qu'ils habitoient, & elle va paſſer dans les mains des rentiers.

Vous regardiez la religion de vos peres comme la plus chere de vos propriétés, & on a prêché publiquement le calviniſme dans votre aſſemblée.

Vos propriétés pouvoient à peine ſupporter les impôts qu'elles acquittoient, & on vous a mis entre la néceſſité d'une banqueroute & celle d'une augmentation d'impôts fort au-deſſus de vos forces.

Vous regardiez les colleges, les hôpitaux, les ſéminaires, en un mot, tous les établiſſemens publics comme une propriété ſacrée ; vos députés les ont dépouillés de leurs droits ſeigneuriaux &

de leurs dîmes, c'eſt-à-dire, de ſa plus grande partie de leurs dotations.

En un mot, cette aſſemblée, à qui vous aviez donné la charge ſpéciale de défendre toutes les propriétés, a cependant attaqué à la fois le fonds, le revenu & le mobilier : le fonds, en vous dépouillant de votre fief, de votre charge, de votre bénéfice, de votre terre ; le revenu, en vous en impoſant le quart, ſans en conſtater la néceſſité ; le mobilier, en vous faiſant porter à la monnoie toute votre argenterie & celle de vos égliſes.

Mais tandis qu'elle rempliſſoit ſi extraordinairement vos ordres ſur le reſpect dû à vos propriétés, que faiſoit-elle pour vous rendre libres ?

Liberté.

Vos idées étoient claires ſur la liberté. Vous vouliez n'être reſponſables qu'à la loi, & pouvoir faire tout ce qu'elle ne défend pas ; ainſi vous demandiez la deſtruction des lettres de cachet & de tous les moyens de vengeance perſonnelle que les miniſtres pouvoient exercer ; cette demande étoit juſte, & le Roi, d'accord avec vous, s'étoit déjà exprimé comme ſon cœur le fera toujours.

Mais aviez-vous ordonné qu'on jetât l'alarme dans toutes les villes & bourgs du royaume, pour armer tous les citoyens les uns contre les autres ?

Aviez-vous ordonné d'envoyer des couriers pour vous annoncer des prétendus brigands qui n'ont jamais exiſté que dans votre aſſemblée nationale ?

Aviez-vous ordonné de débaucher toute l'armée, & de faire des ſoldats autant de déſerteurs qui

inquietent ſa capitale, & vont certainement infecter les provinces ?

Aviez-vous ordonné qu'on abuſât du nom du Roi pour envoyer de prétendus ordres de ſa part afin de piller & brûler les maiſons des ſeigneurs & des religieux ?

Aviez-vous ordonné qu'on mît à mort des citoyens ſans aucune forme de procédure ?

Leur aviez-vous donné la premiere idée du jeu de la lanterne ?

Aviez-vous ordonné à un petit M. Barnave de dire au milieu de l'aſſemblée qu'il ne falloit pas s'occuper des fureurs du peuple, parce que le ſang qu'il verſoit n'étoit pas pur ?

Aviez-vous ordonné qu'on fît de votre Roi un Roi de théâtre ; qu'on le fît paſſer ſans gardes, & comme un criminel, dans un double rang de cent mille hommes armés, tous prêts à le tuer au moindre ſignal d'un de vos députés ?

Aviez-vous ordonné qu'on lui enlevât juſqu'à ſa garde, & qu'on en fît la fable de toutes les nations ?

Aviez-vous ordonné qu'on aſſaillît ſon palais, & qu'il fût pendant 24 heures entre la vie & la mort, lui, ſa femme, ſes enfans & toute ſa famille ?

Aviez-vous fait le complot de porter à Paris la tête de la Reine, de vous précipiter dans ſon appartement, de vous baigner dans le ſang des malheureux gardes qui ont péri pour la ſauver, & avez-vous partagé la rage des forcenés, lorſqu'ils ont appris qu'elle avoit échappé à leur fureur ?

Aviez-vous ordonné de tenir votre Roi dans les fers, & étoit-ce le prix que vous réſerviez au prince, qui avoit rendu à la nation ſes premiers droits ?

Aviez-vous ordonné de retrancher à ce malheureux Prince ſes amuſemens les plus innocens : de

ne lui donner d'autre garde que ses bourreaux ; & d'autre occupation que celle des crimes qu'il a à redouter ?

Aviez-vous ordonné que la liberté fût telle qu'on ne pût voyager sans un passe-port de la ville de Paris ; qu'on fût arrêté dans tous les bourgs, conduit dans tous les hôtels-de-ville, & par-tout insulté ?

Aviez-vous ordonné à vos députés de s'assurer d'une armée de brigands prêts à égorger tous ceux qui n'opinent pas pour des fureurs ?

Aviez-vous ordonné d'assommer M. l'Archevêque de Paris, & de forcer les opinions à coups de pierres.

Aviez-vous donné des listes de proscriptions où l'on inscrivoit tous ceux qui ne vouloient d'autre liberté que celle des lois ?

Aviez-vous ordonné à vos députés de jeter l'effroi parmi tous les citoyens, de faire fuir les étrangers, de rendre sanguinaire la plus aimable nation de l'univers, & de faire jouer votre assemblée sur les théâtres des peuples voisins, comme la farce la plus ridicule & la plus atroce ?

Aviez-vous ordonné de n'être pas fidele à vos mandats, & de prononcer qu'on n'en devoit tenir aucun compte ?

Aviez-vous ordonné d'ôter aux lois toute leur autorité, aux tribunaux leur exécution, & de faire une coalition avec le palais-royal, pour ne laisser de force publique que celle de cet infâme lieu ?

Aviez-vous ordonné de faire tenir dans l'esclavage depuis trois mois M. le Baron de Besenval, avec une garde qui coûte à la ville de Paris 600 livres par jour ; & lorsque M. Necker frappé de l'émigration de tous les riches du royaume demanda qu'on rétablît le calme, & qu'on remît M. de

Besenval

Befenval en liberté, avez-vous ordonné de ne pas écouter ce miniftre ?

Aviez-vous ordonné que la correfpondance de vos députés ne fût qu'une correfpondance incendiaire ?

Voilà cependant ce qu'on a fait, voilà l'ouvrage de vos députés, & graces à leurs foins, il n'eft pas un citoyen dont la liberté & la vie ne foient à difcrétion ; il n'en eft pas un qui ne facrifiât une grande partie de fa fortune pour fe trouver dans la pofition où nous étions il y a un an ; & cependant fi on avoit daigné lire vos cahiers & exécuter vos ordres, cet empire feroit parvenu à un degré de profpérité, dont l'imagination fe forme à peine une véritable idée. Oui, vos demandes furent raifonnables ; mais cette fageffe qui les dicta, n'a pas préfidé au choix de vos députés. Quels hommes, j'ofe vous le demander, avez-vous choifis ! Tout ce que vous méprifiez peu d'années auparavant ; des jeunes gens à qui vous ne connoiffiez pour talens que des fureurs, & pour expérience que de l'intrigue ; des magiftrats déshonorés par leur conduite, lorfque le defpotifme expirant cherchoit à fe ranimer par l'établiffement des grands bailliages ; des officiers de juftice fubalterne, qui veulent détruire les parlemens pour profiter de leurs dépouilles ; des propriétaires qui fatiguent les campagnes de leurs prétentions, & qui, occupés à rivalifer avec leur feigneur, ne le font prefque jamais de fecourir le peuple ; des prêtres crapuleux & d'une fale ignorance ; des nobles toujours prêts à fe trouver vers le puiffant, & qui n'ont vu dans votre confiance que des moyens de fortune ; quel fentimenti d'honneur, quelle fidélité à leurs devoirs ; pouviez-vous efpérer de pareils choix ?

Qu'eft-ce, je vous le demande, qu'un petit-

Robespierre, qui n'étoit connu à Arras que par son ingratitude pour l'Evêque qui l'avoit fait élever?

Un Mirabeau, échappé à la corde, mais jamais à l'infamie, & dont le nom seul est une grosse injure?

Un Prince qui n'a jamais été connu de vous que par sa crapule, son amour de l'argent & son insouciance de l'opinion publique?

Un Pethion de Villeneuve, chez qui vous n'aviez pu distinguer que la confiance de la sottise, & qui, vil instrument des factieux, est comme ces crieurs de la foire, que l'on fait aboyer à la porte des théâtres, pendant que dans l'intérieur on joue la piece?

Un Barnave, insolent, fat, ignorant, à qui l'esprit tient lieu de principes & de morale, en un mot ce qu'on appelle un drôle?

Deux Lameth, cette famille jadis si intriguante & si basse à la cour; plats valets dans le temps de la servitude, & insolens dans le temps de l'audace. Vous les verrez à la tête des furieux tant que les fureurs meneront à la fortune; vous les retrouverez dans les antichambres si elles sont encore la source des graces, & toujours intriguans par essence, se payer du mépris, par les places ou par l'argent?

Un Castellane, perdu de dettes, qui crie contre le despotisme, & ne vit depuis plusieurs années que par des arrêts de surséance?

Un Duport, dégoûtant de mauvaise foi, de subtilités & d'intrigues?

Un Coupil de Préfeln, que vous aviez vu se traîner dans la boue du parlement Maupeou & dans celle des grands bailliages?

Un curé Grégoire qui, avec un autre curé Dillon, dispute de propos séditieux, & au lieu d'un ministere de paix, qui exige des talens & de la vertu, ne remplit & ne pourra jamais remplir que le rôle d'un factieux?

Un Cottin, qui n'étoit connu de vous que pour avoir opprimé ſes vaſſaux, & que vous avez depuis cru populaire, parce qu'il vous a cent fois offert de remplir la Bretagne de carnage & de ſang ?

Un Glezen, ſon digne émule, qu'on a vu aſpirer à une place dans un comité formé pour punir de prétendues trahiſons, la quitter lorſqu'il a vu ſes confreres moins ſanguinaires que lui, y rentrer lorſqu'il l'a vu composé d'une maniere digne de ſon ame féroce, & dénoncer à la nation un citoyen vertueux que les ames honnêtes ont vengé, en vomiſſant le mépris ſur ſon vil dénonciateur?

Un abbé Sieyes, que vous avez vu ſe déshonorer à l'aſſemblée d'Orléans, & qui, après avoir tenté vain tous les moyens de faire fortune, eſt venu confondre les conditions pour voler & piller dans le déſordre ?

Un Clermont-Tonnerre, également mépriſé dans les deux partis qu'il a trahis & ſervis tour-à-tour; eſprit ſublime pour les petites choſes, & ſi mince pour les grandes; qui ſe croit digne de la fortune, parce qu'il eſt trompeur comme elle, & qui, envieux de tout, mais n'ayant que les petits moyens de ſa médiocrité, ne connoît l'ambition que comme les impuiſſans connoiſſent l'amour, par des inquiétudes & par la jalouſie ?

Un la Borde, riche de quarante millions volés à l'état, le financier de l'archevêque de Sens, alors le plus fidele ſuppôt du deſpotiſme, & qui, après s'être enrichi du ſang des malheureux, veut encore qu'on détruiſe pour lui les rangs où l'argent ſeul ne pouvoit pas atteindre ?

Un Gouy d'Arcy, qui, dans cette vile aſſemblée, n'a pas pu même éviter le mépris ?

Un marquis de la Cote, vil intriguant en Hollande, & l'une des principales cauſes de notre déshonneur dans les affaires de cette république. Inca-

pable de se montrer au grand jour, n'ayant pour esprit que de la fausseté, pour physionomie qu'un rire niais, pour talent que l'art de se taire, pour courage que celui de machiner dans les ténebres; sa force est celle du basilic de la fable, dont les poisons étoient mortels, lorsqu'on ne l'appercevoit pas, mais qu'il suffisoit de regarder pour le terrasser & le détruire ?

Un comte de Crillon, dont l'esprit de travers est presque passé en proverbe, qui se croit des idées neuves, parce qu'il les a fausses, & qui, jouissant toujours de ses heureuses découvertes, porte dans le monde cette aimable satisfaction de lui-même, qui n'est pour le bublic que la confiance de la sottise : dominé par je ne sais quelle manie philosophique, il est, pour la vérité, ce qu'un petit maître de province est pour la mode, ne croyant l'avoir saisie que lorsqu'il est parfaitement ridicule. Enfin, champion mal adroit de M. Necker, sa pesante amitié ignore qu'on ne sert pas ses amis par l'ennui qu'on en donne, & que s'il est en général courageux de les défendre, le seul point d'honneur des sots est d'adorer dans le respect & dans le silence ?

Des Noailles, qui, comblés des bienfaits de nos rois, sont devenus leurs persécuteurs, lorsqu'ils ont vu qu'il y avoit plus à gagner dans l'ingratitude que dans la reconnoissance ?

Un Chapellier, maudit par son pere, méprisé au barreau, sans talens distingués, sans principes, faisant le mal, parce qu'il est l'opposé du bien, & oblibé de cacher sa médiocrité sous des fureurs que son esprit conçoit, mais que son ame de boue ne sauroit pas même éprouver ?

Un Reubell, un Lavit, un Buzot, un duc d'Aiguillon, un Coroler, un Biozat, &c. &c. &c. mais c'est trop salir ma plume de ces noms avilis qui ne rappellent que les fureurs & la bassesse, & qui,

comme les bourreaux, ne peuvent être appellés que lorſqu'il faut répandre du ſang?

Que pouvions-nous attendre de tels hommes? N'oubliez pas le mot du roi, lorſqu'il apprit vos malheureux choix : " *qu'auroit dit la nation, ſi » j'euſſe ainſi composé les notables ou mon conſeil?* ». Envoyez des fideles émiſſaires qui ſoient témoins de leurs efforts pour perdre la choſe publique; qu'ils voient par quelles fureurs cette aſſemblée ſe déshonore; par quelles intrigues ces tribunes ne ſont remplis que d'hommes vendus ou de femmes à tête perdue; apprenez que la vérité n'arrive pas juſqu'à vous. Ils ſe ſont emparés de tous les moyens de la faire connoître. Cette liberté de la preſſe, tant réclamée, n'appartient pas à celui qui pourroit vous détromper. Il en coûteroit la vie à l'auteur, à l'imprimeur, au colporter aſſez courageux pour vous dire la vérité, mais jugez du moins par les effets : voyez ce que vous êtes depuis qu'ils vous gouvernent & ce que vous étiez auparavant; rappellez-vous quels ordes vous aviez donnés, le cas qu'ils en ont fait, & prononcez quelle peine méritent des hommes qui vous ont jetés au milieu de l'anarchie, qui ont fauſſé leurs ſermens, qui ont détruit toutes vos eſpérances, & qui attaquant tous les principes, vous ont plongés dans l'abyme, ſans conſerver un moyen d'en ſortir. Je me trompe; il en eſt un, mais il dépend de vous ſeuls. Rappellez ces indignes repréſentans qui ont oſé prononcer, qui prononcent encore tous les jours, que vos ordres ne ſont rien pour eux. Revoquez-les, & envoyez à leur place des hommes ſages & éclairés. Que vos choix ne ſoient plus faits au milieu des intrigues. Dites aux nouveaux députés, comme l'ancienne Rome, dans les calamités publiques, à ſes conſuls : *prenez garde qu'il n'arrive rien de malheureux à la choſe publique.* Que ce ſoit

592

là toute leur miſſion; mais qu'ils ſoient dignes de vos vertus. Le deſtin de la France eſt encore dans vos mains. Ce ſont vos choix qui ont fait le mal, que vos choix le réparent ; & ſongez qu'après les efforts que vous avez fait contre le deſpotiſme, il ſeroit lâche à vous de ſouffrir le plus abſurde de tous, celui que vous pouvez briſer d'un ſeul mot, & qui ne peut trouver que dans vous-mêmes le droit de vous opprimer.

F I N.